

SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire

du 18 novembre 2013 - 20 heures 00

Le dix huit novembre deux mille treize, à vingt heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PRETRE, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Michel PRETRE, M. Jean RATEAU, M. François DENIZOT, M. Frédéric PRETRE, M. Jean Claude DETABLE, M. Dominique LAHAUSSOIS, Mme Agathe BAZIN, Mme Marie-José TISSIER.

Etait absent excusé : M. Jean-Marie DUMEZ, M. André MARTIGNON.

Etait absente non excusée : Mme Marylaine LAMARRE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean RATEAU

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 04 OCTOBRE 2013

Le compte rendu du 04 octobre 2013 envoyé le 10 octobre 2013 aux membres du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

> REVISION DU LOYER DE L'APPARTEMENT SITUÉ « 1, RUE DE BOUHY »

- délibération n°2013/042

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de revoir à la baisse le loyer de l'appartement situé « 1, rue de Bouhy » attribué en location à Mme HENAULT qui avait été fixé à 200€ par délibération n°2013/026.

Mme HENAULT est gérante du café qui communique avec cet appartement. Elle se propose de faire elle-même les travaux de rafraîchissement.

Considérant :

- la période économique actuelle plutôt défavorable,
- les coûts de travaux notamment d'insonorisation que la commune aurait à supporter si elle devait louer cet appartement à une autre personne,
- souhaitant conserver l'unique commerce existant sur la commune,

le Conseil Municipal, à l'unanimité, revoit le loyer de cet appartement qui sera conditionné à la conservation de l'activité de gérance du café par Mme HENAULT.

En cas de cessation, le loyer sera immédiatement revu à la hausse.

Un bail sera établi à compter du 1^{er} janvier 2014.

Mme HENAULT assurera l'appartement dès le commencement des travaux de rafraîchissement.

> PARTICIPATION A L'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT « CHEMIN DU CHARBONNIER »: AMORTISSEMENT DE LA SUBVENTION VERSEE - délibération n°2013/043

Mr le Maire rappelle que conformément aux règles définies par l'instruction budgétaire et comptable M14, l'amortissement des subventions d'équipement versées aux organismes publiques et aux personnes privées est obligatoire pour toutes les communes sans considération de seuil. L'amortissement doit commencer à compter du 1^{er} janvier de l'année suivant le versement de la subvention d'équipement.

Il convient cette année d'amortir la subvention de 5 135,20€ versée à la Communauté de Communes en 2012 concernant l'extension du réseau d'assainissement « Chemin du Charbonnier ».

Mr le maire propose une durée d'amortissement de 1 an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, fixe la durée d'amortissement de cette subvention à 1 an.

DIVERS

- colis de Noël : 49 colis dont 11 maisons de retraite. Distribution le mercredi 18 décembre.
- repas du 05 décembre : une quarantaine de personnes.
- Installation des guirlandes de Noël le mercredi 04 décembre.
- Chemin de la carrière : prescription trentenaire retenue avec largeur de la route à 6 mètres.
- Bornage aux Foins : Le Conseil Municipal donne son accord pour effectuer l'échange de terrains avec l'indivision ACCOLAS-BARDIN afin de récupérer la bâche incendie sur le domaine de la commune. Le bornage (pose d'une borne) sera effectué par la SELARL JP RAQUIN.
- OCMACS : réunion dans les locaux de la Communauté de communes les 20 novembre à 19h15 et 05 décembre à un horaire encore non défini.
- demande de Mr Noël et sa compagne concernant un projet d'épicerie et self-cueillette sur la commune.
- Demande de l'agent B. SAUZAY pour avancement au grade d'Agent de Maîtrise : le dossier sera transmis au Centre de Gestion.
- Travaux 2014 : voirie, toiture du garage près du café, tracteur tondeuse, aménagement du bourg.
- Déchetterie de Donzy : nouvelles cartes d'accès - feuilles d'inscription à insérer dans le prochain bulletin municipal
- Compte rendu de la réunion SIEEEN par F. DENIZOT : n° à composer par les particuliers en cas de problèmes électriques : 0 810 105 702
- Prudence sur les publicités « mensongères » ORANGE reçues dans les boîtes aux lettres concernant internet.
- Lotissement : réception des travaux le 14 novembre 2013. F. PRETRE souhaite que le règlement soit revu pour autoriser les nouvelles constructions (toits plats, maisons bois..).
- Bus pour le Collège de Donzy : suppression de l'arrêt aux Canats du circuit 327 qui contraint un élève à faire 400m seul de nuit. Un bus de 50 passagers circule sur le circuit 325 alors que seulement 25 élèves montent à bord.
- Carte communale : réunion mardi 26 novembre. Les élus se rencontreront avant celle-ci soit le lundi 25 novembre à 19h pour faire le point.

Séance levée à 22h30

Le Maire

